

Date d'impression :
18/04/2016

Révision :
Version 1.0 /13.04.2016

Page :
1 / 10

Nom du produit : **Imperméabilisant**
Code du produit : **1001 (1 I), 1005 (5 I)**

1. Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Imperméabilisant

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Imperméabilisant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur / fournisseur : Patina-Fala France Sarl
Rue : 5, rue de Zimmersheim
Code pays/Code postal/Commune : F – 68400 Riedisheim
Téléphone : 00800 99 22 86 30
Téléfax : 00800 99 22 86 32
E-Mail : info@patina-fala.fr
Service chargé des renseignements : Département « F&E » et sécurité du produit
Contact, E-Mail : Patina-Fala, info@patina-fala.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignement en cas d'urgence : Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris -Hôpital Fernand Widal, 200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10, Tél. : 01 40 05 48 48

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Skin corr. 1A, H314

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi, irritant

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Conseil(s) de prudence :

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S37 Porter des gants appropriés.

S46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Date d'impression :
18/04/2016

Révision :
Version 1.0 /13.04.2016

Page :
2 / 10

Nom du produit :
Code du produit :

Imperméabilisant
1001 (1 I), 1005 (5 I)

2.2 Éléments d'étiquetage

Picto-gramme(s) de danger:



GHS05

Mention(s) d'avertissement:

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

Contient: Methylsilantriolate, sel de potassium

Mentions de danger :

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient en conséquence des réglementations locales.

2.3 Autres dangers

Aucun.

3. Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique de la substance / du mélange : Mélange aqueux

Description	% poids	Identification	Classification - 67/548 EG
			- 1272/2008 (CLP)
L'hydroxyde de potassium ($0,5\% \leq C < 2\%$)	<1	CAS 1310-58-3 EINECS 215-181-3 Index 019-002-00-8 Reg.-Nr. 2119487136	Xn, C, R22, R35 Met. Corr. 1, H290 Akut Tox. 4; H302 Skin Dam. 1A, H314
Methylsilantriolat, sel de potassium	1-5	CAS 31795-24-1 EINECS 250-807-9 Reg.-Nr. 01-2119517439-34	C, R35 Aucune donnée disponible

Date d'impression :
18/04/2016

Révision :
Version 1.0 /13.04.2016

Page :
3 / 10

Nom du produit : **Imperméabilisant**
Code du produit : **1001 (1 I), 1005 (5 I)**

Vous trouverez les énoncés complets, qui ici sont appelés phrases R et phrases H, dans le point 16.

Composition (648/2004; DetVO): Benzisothiazolinone, Methylothiazolinone.

Autres composants : -

Autres informations : Mélange aqueux de dispersion. L'alcalinité correspond à 0,75% en poids d'hydroxyde de potassium.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales	Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit. A conserver hors de la portée des enfants.
Après inhalation :	Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.
Après contact avec la peau :	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.
Après contact avec les yeux :	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux ouverts 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un médecin.
Après ingestion :	Buvez beaucoup d'eau. Consulter un médecin immédiatement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Mesures générales :	La substance elle-même ne brûle pas.
Moyens d'extinction :	Eteindre l'incendie avec des extincteurs appropriés.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :	Aucun.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Il peut y avoir l'émission de gaz nocifs (monoxyde de carbone, dioxyde de carbone). Le produit est irritant pour les yeux et la peau.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection.

Date d'impression :
18/04/2016

Révision :
Version 1.0 /13.04.2016

Page :
4 / 10

Nom du produit : **Imperméabilisant**
Code du produit : **1001 (1 I), 1005 (5 I)**

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :** Ne pas laisser le produit dans les yeux ou sur la peau.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :** Ne pas déverser dans les eaux de surface.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :** Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel, sciure).
- 6.4 Référence à d'autres sections:** Aucune.

7. Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker dans l'emballage d'origine. Température de stockage : <25°C. Stocker dans un endroit frais, sec et sombre. Tenir à l'abri du gel.
- Indications concernant le stockage commun: aucun
- Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Produit à utiliser de manière appropriée.

8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :
Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Description, substance	CAS	Pays	Valeur limite 8 h		Valeur limite – Court terme	
			ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³
le propylène glycol	25265-71-8	-	-	100	-	200

Remarque : 2(II);DFG, H, Y, 11
Date, 12.04.2016, <http://limitvalue.ifa.dguv.de/>
référence

Date d'impression :
18/04/2016

Révision :
Version 1.0 /13.04.2016

Page :
5 / 10

Nom du produit : **Imperméabilisant**
Code du produit : **1001 (1 I), 1005 (5 I)**

Indications complémentaires: servent de base les nomenclatures valides à la fabrication.

Valeurs des DNEL/PNEC

Pour le mélange, il n'y a pas de valeurs des DNEL/PNEC

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Les personnes en contact régulier avec des produits chimiques (produits de nettoyage) doivent respecter les mesures de sécurité.

Tenir éloigné des boissons et denrées alimentaires. Bien se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire :
Protection des mains :

Pas nécessaire.

Portez des gants de protection en Nitril de Catégorie III d'après la sélection des matériaux pour gants EN 374. Faites attention aux indications du fabricant concernant la perméabilité et la longévité, ainsi que les conditions particulières sur le lieu de travail (charges mécaniques, durée du contact).

Matériau des gants
Temps de pénétration du matériau des gants

Gants en caoutchouc nitrile (NBR),
Le temps de pénétration dépend de l'épaisseur du matériau du gant. Les détails de ce qui est demandé par le fabricant de gants de protection. Remplacer les gants à l'heure.

Protection des yeux :

Lunettes de protection étanches ou protection du visage.

Protection du corps :

Vêtements spéciaux de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme : Liquide
Couleur : Incolore
Odeur : Sans odeur

pH : 12-13 à 20°C (conc.)
point de fusion/point de congélation;: Environ 0°C (eau).
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition Environ 100°C (eau).
Point d'éclair : Non applicable.
taux d'évaporation: Non déterminée.
inflammabilité: Incombustible.
limites supérieures/inférieures Non applicable.
d'inflammabilité ou limites d'explosivité; :

Date d'impression :
18/04/2016

Révision :
Version 1.0 /13.04.2016

Page :
6 / 10

Nom du produit : **Imperméabilisant**
Code du produit : **1001 (1 I), 1005 (5 I)**

pression de vapeur	Non déterminée.
densité de vapeur:	Non déterminée.
densité relative	1,016 g/cm ³ (20°C)
solubilité(s)	Soluble avec l'eau
coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
température de décomposition:	Non déterminé.
viscosité;	Non déterminé.
propriétés explosives	Non applicable.
propriétés comburantes.	Non applicable.

9.2 Autres informations

-

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Ne pas mélanger avec des acides.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
10.4 Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits d'entretien.
10.5 Matières incompatibles	Aucune connue.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Aucune donnée disponible

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	dose efficace/ concentration	Dose opérante	Espèce	Méthode, Exposition
Methylsilantriolat, sel de potassium	LD50 (oral) LD50 (dermique) LC50/1 h (inhal.)	>2.000 mg/kg - mg/kg - mg/l	Rat - -	- - -

Toxicité aiguë	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Corrosion/irritation de la peau:	Le mélange est classé comme Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le mélange est classé comme Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Mutagénicité sur les cellules germinales;	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.

Date d'impression :
18/04/2016

Révision :
Version 1.0 /13.04.2016

Page :
7 / 10

Nom du produit : **Imperméabilisant**
Code du produit : **1001 (1 I), 1005 (5 I)**

Cancérogénicité;	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Toxicité pour la reproduction;	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Résumé de l'évaluation des propriétés CMR	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée; danger	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.
Danger par aspiration:	Selon les données disponibles, le mélange est pas classé. Base: Méthode de calcul. Non testé.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Modifie le pH de l'eau (augmentation du pH). Le mélange n'a pas de dangers pour l'environnement (voir la section 2). La classification des propriétés environnementales a été effectué conformément au règlement (CE) no. 1272/2008.

Composants	Dose efficace/ Concentration	Durée de l'essai	Espèce	Méthode
Methylsilantriolat, sel de potassium	LC50>500 mg/l	96 h	Poisson	OECD 203

12.2 Persistance et dégradabilité:

Methylsilantriolat, sel de potassium ne pas biodégradables (OECD).

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol:

Non déterminé pour le mélange.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Selon les informations disponibles, les critères de classification PBT ou vPvB ne sont pas remplies.

12.6 Autres effets néfastes

Pas de données disponibles.

Date d'impression :
18/04/2016

Révision :
Version 1.0 /13.04.2016

Page :
8 / 10

Nom du produit :

Imperméabilisant

Code du produit :

1001 (1 I), 1005 (5 I)

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit :

Le produit concentré doit être remis à une entreprise de traitement des déchets. Code déchets: 200115. Après utilisation les solutions diluées dans l'eau peuvent être évacués dans les égouts.

Emballages non nettoyés :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'un recyclage.

14. Informations relatives au transport

Transport par terre ARD/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux – route et train)

14.1 Numéro ONU

UN3267

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Methylsilantriolat, sel de potassium)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

8

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangers pour l'environnement :

Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

Transport maritime IMDG/GGVSee

14.1 Numéro ONU

UN3264

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (potassium methylsilantrioate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

8

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangers pour l'environnement :

Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Segregation Group: 18 (Alkalis)

Transport aérien ICAO/IATA

14.1 Numéro ONU

UN3264

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. (potassium methylsilantrioate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

8

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangers pour l'environnement :

Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

Date d'impression :
18/04/2016

Révision :
Version 1.0 /13.04.2016

Page :
9 / 10

Nom du produit :
Code du produit :

Imperméabilisant
1001 (1 I), 1005 (5 I)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

RÈGLEMENT (CE) N° 648/2004 (EG) Le produit remplit les critères fixés dans le règlement (CE) n ° 648/2004 ensemble. Détails des composants voir section. 3

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006: Appendice XIV, REACH Art. 57 Classe risque aquatique (WGK) SVHC (substances extrêmement préoccupantes) ne sont pas utilisés. WGK 1, selon VwVwS, Appendice 4

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Limite d'utilisation : Aucune

16. Autres informations

16.1 Indication des modifications:

Dernier numéro de version /dernier d'ère de révision : Version - /17.07.2013

16.2 Abréviations et acronymes:

Aucune

16.3 Principales références bibliographiques et sources de données

Aucune

16.4 Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Risques physiques: examen des données d'essai (pH), la méthode de calcul

Santé et l'environnement des risques: Méthode de calcul

16.5 Texte des phrases

Phrases R utilisées dans la fiche aux paragraphes 2 et 3:

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R36	Irritant pour les yeux.
R38	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.

Phrases H utilisées dans la fiche aux paragraphes 2 et 3:

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité
Selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression :
18/04/2016

Révision :
Version 1.0 /13.04.2016

Page :
10 / 10

Nom du produit : **Imperméabilisant**
Code du produit : **1001 (1 I), 1005 (5 I)**

H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Phrases EUH utilisées dans la fiche aux paragraphes 2 et 3:

-	

16.6 Informations complémentaires

Les indications mentionnées ci-dessus sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne constituent aucune garantie quant aux propriétés du produit dans le sens d'une spécification technique.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel